

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 2 septembre 2008, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Étaient absents :     Madame Marise Poulin  
                              Monsieur Luc Plante

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

146-2008

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

147-2008

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 4 août 2008 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

148-2008

**ACHAT DE TERRAIN - MIKE PLANTE**

ATTENDU la demande de Monsieur Mike Plante pour que les fossés soient creusés à partir de sa maison, située au 218 rue Saint-Joseph, jusqu'à la Route 108.

ATTENDU que Monsieur Mike Plante a proposé à la Municipalité de vendre pour la somme de 1,00 \$ une partie de terrain, tel que décrite au plan annexé à la présente résolution, pour pouvoir faire l'installation de tuyaux.

ATTENDU que Monsieur Yves Bernard devra intervenir pour donner une autorisation afin que la Municipalité puisse passer sur son terrain pour faire ces travaux.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Roland Giguère, et le Directeur Général/secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à signer tous les papiers nécessaires pour le bon fonctionnement de ces travaux.

ADOPTÉ

149-2008

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

Hydro-Québec		332,92 \$
Hydro-Québec	1	558,78 \$
Gaz Métro		8,47 \$
Hydro-Québec		819,06 \$
Téléphone St-Victor		625,11 \$
Alliance Coop		101,67 \$
Pharmacie Stéphanie Roy		45,48 \$
Ind. Ciment la Guadeloupe		575,21 \$
Magasin Coop	2	176,83 \$
Hydro-Québec	3	337,87 \$
Location de Beauce	3	342,83 \$
Hydro-Québec	4	464,95 \$
Finance d'équipement		68,85 \$
Telus Mobilité		308,77 \$
Hydro-Québec		54,64 \$
Excavations A. Gosselin	3	437,44 \$
Alliance Coop	3	496,59 \$
Debb		14,96 \$
Magasin Coop		378,14 \$
Centre Électrique		473,88 \$
Garage Marc Bureau		359,48 \$
Groupe CCL		108,36 \$
Biolab		993,19 \$
Centre du Camion Amiante	1	453,96 \$
Réseau Biblio		118,53 \$
M.R.C. Robert-Cliche	18	080,56 \$
Extincteurs Kaouin		67,73 \$
Garage Gilles Roy		101,28 \$
Formiciel		77,92 \$
Carol Giroux	4	520,65 \$
Ind. Ciment la Guadeloupe	2	252,08 \$
Armand Lapointe Équipement		216,71 \$
Garage Bizier		719,20 \$

Pitney Works	225,47	\$
Pompes Couture	121,35	\$
Telvic	660,33	\$
Ferme Donald Vachon	6 930,53	\$
Atelier d'Usinage LB	11 486,16	\$
Féd. Qué des Municipalités	268,09	\$
Éditions Juridiques FD	226,80	\$
Roulements à Billes GM	10,18	\$
Garage Raymond Veilleux	1 865,31	\$
Centre du Camion Beauce	924,38	\$
Orizon Mobile	517,53	\$
Micheline Fecteau Noraire	887,69	\$
Fonds de l'information foncière	27,00	\$
Labrie Équipement	34,73	\$
Signalisation Lévis	1 381,59	\$
Aqua Beauce	16,00	\$
Ferme Yvette et Benoit Prévost	829,63	\$
Traction St-Georges	1 426,77	\$
Linde	112,31	\$
Autos N. Jacques	115,00	\$
Sim-Mat	191,89	\$
Marquis et Renaud Gilbert	81,27	\$

ADOPTÉ

150-2008

**DEMANDE DE SOUMISSION - SEL À DÉGLAÇAGE**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour la fourniture de sel à déglçage, pour la Municipalité de Saint-Victor, pour la saison hivernale 2008 - 2009.

Les fournisseurs suivants sont invités à présenter une soumission.

- Sifto Canada
- Mine Seleine
- Sel Warwick

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **SEL À DÉGLAÇAGE** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16 heure, le 6 octobre 2008, pour être ouvertes le même jour à la séance du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

151-2008

**DEMANDE POSE DE LUMINAIRE - HYDRO-QUÉBEC**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de bien vouloir venir installer un luminaire sur le coin des rues de l'Anse et Industrielle Nadeau (plan joint à la dite résolution).

ADOPTÉ

152-2008

**REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE LOISIRS DE LA M.R.C.**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer Madame Caroline Pépin sur le Comité des Loisirs de la M.R.C. comme représentante pour la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

153-2008

**SERVICE LOISIRS ET TOURISME - BUDGET 2009**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor avance un montant de 10 000,00 \$, au Service Loisirs et Tourisme de Saint-Victor, pour la réparation de la surfaceuse. Cette somme sera diminuée du budget 2009.

ADOPTÉ

154-2008

**COMITÉ POUR ENTRETIEN DU 7<sup>e</sup> RANG NORD**

ATTENDU la demande à la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce pour payer 50 % de l'entretien du 7<sup>e</sup> Rang Nord.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de former un comité pour discuter de l'entretien du 7<sup>e</sup> Rang Nord. Messieurs Roland Giguère, Michel Bolduc, Steve Plante et Benoit Prévost feront partie de ce comité.

ADOPTÉ

155-2008

**PROJET DE SUBDIVISION - MIKE PLANTE ET MAGGIE LESSARD**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 211 pour créer le lot 211-49, du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Madame Nadia Parent, le 14 août 2008 sous le numéro 378 de ses minutes. Le Directeur Général/secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

156-2008

**DEMANDE D'APPUI - FESTIVITÉS WESTERN DE SAINT-VICTOR DE BEAUCE INC.**

ATTENDU la demande des Festivités Western de Saint-Victor de Beauce Inc. pour une demande d'appui pour avoir une subvention de la part du patrimoine du Gouvernement Canadien.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor appuie toujours les Festivités Western soit sur le plan financier ou par le biais des offres de services.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'appuyer les Festivités Western de Saint-Victor de Beauce Inc. dans leur demande de subvention de Développement des

Communautés par le biais des Arts et du Patrimoine du Gouvernement Canadien.

ADOPTÉ

157-2008

**PACTE RURAL - SIGNATURE**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser Monsieur Roland Giguère, Maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Victor, la convention relative à l'octroi d'une aide financière provenant du Pacte Rural.

ADOPTÉ

158-2008

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander au Ministère des Transports si c'est possible d'identifier le nom de la Municipalité de Saint-Victor à la sortie de l'autoroute 73 à Beauceville.

ADOPTÉ

159-2008

**BUDGET À MONSIEUR HAROLD BUREAU**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder un budget de 100,00 \$ pour faire l'achat de fleurs pour mettre dans les arrangements dans chaque entrée du Village de Saint-Victor.

ADOPTÉ

160-2008

**FERMETURE D'UNE PARTIE DU CHEMIN RUE AMBROISE**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de fermer une partie de la Rue Ambroise, vis-à-vis du stade multifonctionnel, pour environ trois (3) semaines afin de faire l'essai du skate parc.

ADOPTÉ

161-2008

**LOCATION D'ENTREPÔT**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander au Directeur Général/secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, d'effectuer les démarches nécessaires pour faire la location d'un entrepôt pour l'hiver 2008-2009 afin d'entreposer divers objets.

ADOPTÉ

162-2008

**VENTE DE TERRAIN - MARCO POULIN**

ATTENDU que la Municipalité a des terrains à vendre, afin de promouvoir le développement de la Municipalité, dont notamment un terrain situé sur la route de la Station et un autre situé sur la rue Bertrand;

ATTENDU que la Municipalité a reçu une offre d'achat de Marco Poulin, pour l'achat d'une partie de terrain situé sur la Rue Bertrand, étant une partie du lot 361 ;

ATTENDU que la Municipalité a reçu une offre d'achat de la Ferme Marcodré SENC, pour l'achat du terrain acquis de la succession Hermyle Roy, étant une partie des lots 498 et 499, terrain situé à la Station (étant un pic de gravelle), et ce, aux prix et conditions apparaissant ci-après :

ATTENDU que la Municipalité désire procéder à la vente des terrains et ce, aux conditions suivantes :

Il est proposé par Monsieur Steve Plante,  
et secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
et résolu unanimement :

**Que** la Municipalité vende à Monsieur Marco Poulin, pour le prix de 7 500,00 \$, l'immeuble suivant :

I] Un terrain connu et désigné comme étant une PARTIE du LOT originaire numéro TROIS CENT SOIXANTE ET UN (P.361), aux plans et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, circonscription foncière de Beauce.

**BORNES** : Borné vers le Nord-Est par le lot 361-38 étant la rue Bertrand, vers le Sud-Est par une autre partie du lot 361 appartenant à Louise Grenier ou représentants, vers le Sud-Ouest par une autre partie du lot 361 appartenant à la Municipalité de Saint-Victor ou représentants, et vers le Nord-Ouest par le lot 361-50.

**MESURES**: Mesurant dans ses lignes Nord-Est et Sud-Ouest quarante et un mètres et quinze centièmes (41,15m) et dans ses lignes Nord-Ouest et Sud-Est trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48m).

**Que** la Municipalité vende à FERME MACORDRÉ S.E.N.C., pour le prix de 7 500,00 \$, l'immeuble suivant :

II] a) Un terrain connu et désigné comme étant une PARTIE du LOT originaire numéro QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (P.498) , aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, circonscription foncière de Beauce.

**BORNES** : Borné vers le Nord-Ouest par une partie du lot 499 ci-après désignée, vers le Sud-Ouest par une autre partie du lot 498 appartenant à Marco Mathieu ou représentants (Ferme Mathivic), vers le Sud-Est par la route de la Station, vers le Nord-Est par le lot 353 du cadastre susdit.

b) Un terrain connu et désigné comme étant une PARTIE du LOT originaire numéro QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (P.499) , aux plans et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, circonscription foncière de Beauce.

**BORNES** : Borné vers le Nord-Ouest par une partie du lot 499 appartenant à Marco Mathieu ou représentants (Ferme Mathivic) ou plus spécifiquement par un ruisseau, vers le Sud-Ouest par une autre partie dudit lot 499 appartenant à Marco Mathieu ou représentants (Ferme Mathivic), vers le Sud-Est par la partie du lot 498 ci-dessus désignée, et vers le Nord-Est par le lot 353.

**CONDITIONS**

La vente à Marco Poulin se fera avec la garantie légale, et la vente à Ferme Marcodré SENC se fera sans aucune garantie, le tout étant libre et quitte de toute hypothèque.

Aussi, il est convenu que la Municipalité se réserve une servitude d'aqueduc sur le terrain étant une partie du lot 361, et ce, d'une largeur d'environ 25 pieds.

**ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

Que Monsieur le Maire, **MONSIEUR ROLAND GIGUÈRE** et le secrétaire-trésorier, **MONSIEUR MARC BÉLANGER**, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer l'acte de vente et ce, selon toutes clauses, conditions et déclarations qu'ils jugeront opportunes.

ADOPTÉ

163-2008

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SECRETARE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 15 septembre 2008, à 19:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absent : Monsieur Jérôme Bélanger.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale a été convoquée par Monsieur Marc Bélanger, directeur général, pour les sujets suivants seulement :

- Adoption de l'avis de convocation.
- Demande de soumission pour camion à vidange.
- Avis de motion - règlement d'emprunt.
- Engagement à temps plein de Monsieur Danny Grondin.
- Wilbrod Doyon.
- Vente de terrain - Richard Fortin.

164-2008

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance spéciale soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

165-2008

**ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTÉ

166-2008

**DEMANDE DE SOUMISSION - CAMION À VIDANGE**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Directeur Général afin de demander des soumissions publiques pour l'achat d'un camion à vidange neuf, équipé pour le ramassage et le transport des ordures.

ADOPTÉ

167-2008

**AVIS DE MOTION - ACHAT CAMION ET BENNE POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES**

Le Conseiller, Monsieur Harold Bureau, donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 70-2008 sera adopté à une séance subséquente pour l'achat d'un camion à vidanges équipé pour le ramassage et le transport des ordures.

ADOPTÉ

168-2008

**ENGAGEMENT DE MONSIEUR DANNY GRONDIN**

ATTENDU que Monsieur Danny Grondin avait été engagé sur une période d'essai de trois (3) mois.

ATTENDU que le Conseil Municipal est satisfait de son travail.

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, d'engager Monsieur Danny Grondin  
comme employé de la Municipalité de Saint-  
Victor et ce, à temps complet.

ADOPTÉ

169-2008

**VENTE DE TERRAIN - RICHARD FORTIN**

ATTENDU la demande de Monsieur Richard Fortin,  
pour faire l'achat d'une partie de terrain sur  
le lot 361 soit, une longueur de 417 pieds par  
une largeur de 30 pieds.

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de vendre une partie de terrain  
sur le lot 361 soit, une longueur de 417 pieds  
et une largeur de 30 pieds, pour la somme de  
5 000,00 \$. Le Maire, Monsieur Roland  
Giguère, et le Directeur Général, Monsieur  
Marc Bélanger, sont autorisés à signer tous  
les documents nécessaires pour cette dite  
vente.

ADOPTÉ

170-2008

**DEMANDE DE COMMANDITE - SOUPER DES GENS  
D'AFFAIRES**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor participera pour un montant de 100,00  
\$, pour le souper annuel des gens d'affaires,  
organisé par le C.L.D. Robert-Cliche.

ADOPTÉ

171-2008

**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la séance spéciale soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**